

# **Les avantages du numéro d'entreprise unique pour les entreprises de la Colombie-Britannique**

## **DOCUMENT D'INFORMATION**

Le projet du numéro d'entreprise unique (NEU), une initiative conjointe du gouvernement de la Colombie-Britannique, de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et d'autres organismes de l'État, simplifiera l'enregistrement et les autres opérations administratives nécessaires à la création ou à l'expansion d'une entreprise en Colombie-Britannique. Dorénavant, on attribuera un numéro d'entreprise (NE) à toutes les entreprises de la Colombie-Britannique afin de les identifier, ainsi que leurs comptes.

### **Services aux entreprises améliorés**

À l'aide d'un code d'identification unique, les propriétaires d'entreprises peuvent désormais s'inscrire en ligne à divers programmes en une seule séance, ce qui allège les formalités administratives et économise temps et argent.

### **Une gamme de services facile d'accès**

Le projet du NEU permettra aux entreprises d'effectuer diverses transactions avec un certain nombre d'organismes simultanément. Elles pourront ainsi :

- obtenir un NE;
- s'inscrire à quatre des comptes principaux de l'ARC (TPS/TVH, impôt sur le revenu des sociétés, retenues sur la paie et importations/exportations);
- enregistrer leur statut de propriétaire unique ou d'associé de l'entreprise;
- ouvrir un compte auprès du Workers' Compensation Board;
- s'inscrire auprès du ministère du Revenu provincial aux comptes de taxe de vente provinciale et de taxe sur les chambres d'hôtel;
- obtenir un permis d'exploitation commerciale d'environ la moitié des municipalités de la province;
- effectuer un changement d'adresse auprès de plusieurs organismes en une seule transaction.

Grâce à l'inscription en direct intégrée et à l'utilisation d'un code d'identification commun, les entreprises n'auront plus à fournir les mêmes renseignements à différents paliers de gouvernement.

### **Protection et confidentialité des renseignements**

Les deux paliers de gouvernement s'engagent à respecter le caractère privé et la confidentialité des renseignements transmis par les gens d'affaires, peu importe la méthode de transmission, et à reconnaître les droits de ces derniers. Des mesures de sécurité rigoureuses protégeront la confidentialité des renseignements qui seront fournis.

## **Partenariat et vision commune**

Au cours des prochains mois, le gouvernement de la Colombie-Britannique continuera d'étendre graduellement l'utilisation du NE à d'autres ministères et organismes provinciaux. Il y aura des services à guichet unique pour les entreprises dès mars. Pour obtenir les tout derniers renseignements au sujet du projet du NEU et connaître les avantages que vous pourriez en retirer, visitez le site Web [www.cse.gov.bc.ca/SBNP](http://www.cse.gov.bc.ca/SBNP) (en anglais seulement). Pour en savoir davantage sur les programmes et services de l'Agence du revenu du Canada, visitez son site Web, à [www.arc.gc.ca](http://www.arc.gc.ca).